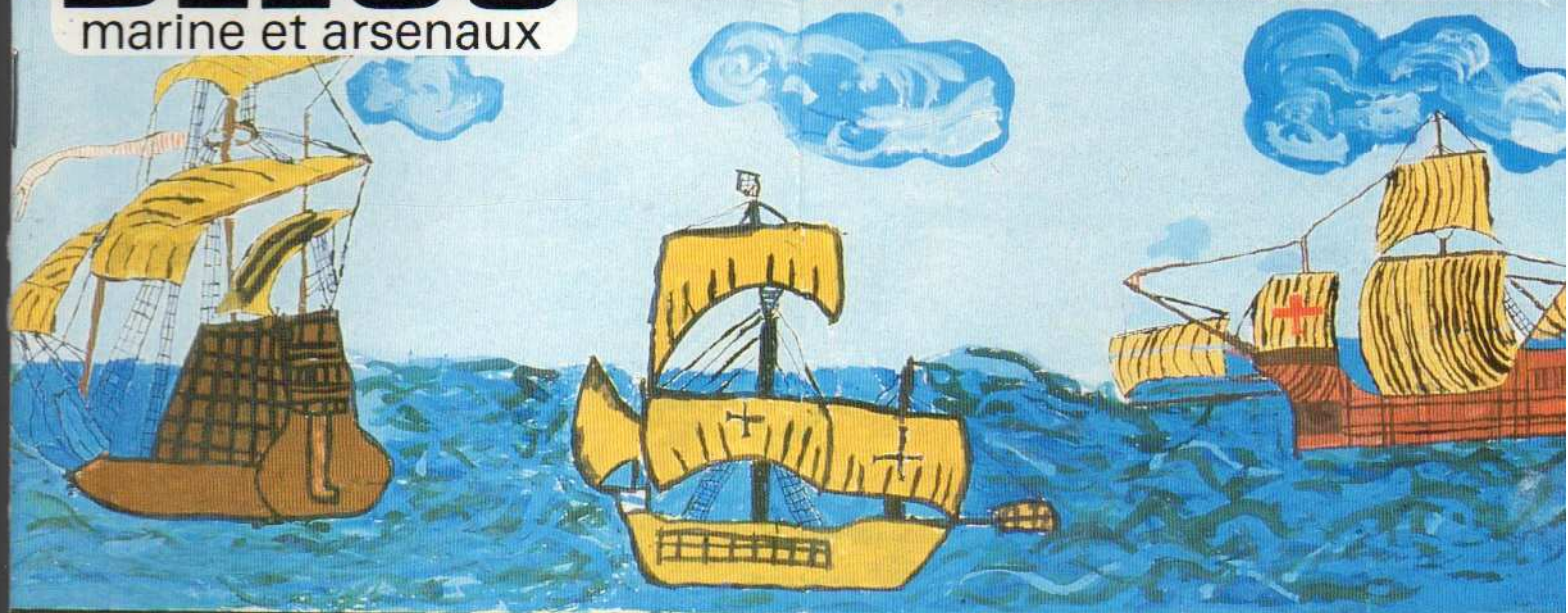


# COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1889 - 8,30 F. 22.03.86

## Prolongation d'affectation-Réaffectation

L'affectation du personnel de tout grade peut être prolongée sur sa demande pour convenances personnelles, ou d'office pour raisons de service.

Les prolongations d'affectations en métropole et à l'étranger peuvent être accordées dans la limite d'un an, éventuellement renouvelable. Des réaffectations en métropole peuvent exceptionnellement être accordées au personnel lorsque la spécificité du poste occupé le justifie.

Les demandes de prolongation et de réaffectation doivent être adressées à l'autorité chargée de la désignation du personnel concerné, avant le 1<sup>er</sup> décembre de l'année précédant celle où l'intéressé est en fin d'affectation réglementaire, accompagnées éventuellement des pièces justificatives (enquêtes sociales, certificats, attestations, etc.).

Les prolongations d'affectation outre-mer sont accordées par la D.P.M.M., en accord avec la D.C.S.S.A. en ce qui concerne le personnel infirmier, dans les conditions suivantes :

a) Affectations de la catégorie « une » ; prolongation accordée normalement dans la limite de six mois maximum.

Les demandes de prolongation doivent être adressées avant le sixième mois de séjour.

b) Affectations de la catégorie « deux » :

— prolongation automatique portant à 2 ans la durée d'affectation lorsque l'autorisation de venue de la famille aux frais de l'Etat est accordée au personnel affecté pour un séjour de moins de 2 ans ;

— prolongation normalement accordée aux quartiers-maîtres et aux matelots engagés, par période de trois à six mois portant la durée du séjour à deux ans maximum.

— prolongation accordée exceptionnellement et dans la limite de trois mois maximum, au personnel en séjour de deux ans.

Aucune prolongation d'affectation n'est en principe accordée à bord des bâtiments du groupe école d'application des officiers de marine.

En cas de nécessité de service, le personnel dont la prolongation d'affectation a été accordée peut faire l'objet d'une mutation avant sa nouvelle date de fin d'affectation.

## Réduction de la durée des affectations

La durée des affectations peut être réduite d'office pour raisons de service ou sur demande des intéressés pour convenances personnelles.

Elle peut l'être également sur demande des intéressés ou de leur commandant, pour raisons professionnelles : par exemple, personnel n'exerçant pas sa spécialité.

Les marins, qui, pour des raisons familiales graves dûment justifiées, estiment devoir être mutés avant l'expiration de la durée normale d'affectation en formulent la demande à leur

unité. Celle-ci fait effectuer une enquête sociale sur le cas des intéressés.

Le personnel affecté outre-mer pour un séjour de 2 ans et qui a renoncé à faire venir sa famille, peut demander une réduction de 3 mois à un an de la durée de son affectation.

Les demandes, comportant l'avis motivé des autorités hiérarchiques et accompagnées éventuellement des pièces justificatives, sont adressées, pour décision, à l'autorité habilitée pour prononcer la mutation.

## TELEX

### de la Sirène

**E**N ce matin du 6 mars, le mince profil d'un sous-marin découpe l'épaisse brume du pays nantais. Au terme d'une période de navigation bien remplie, la *Sirène* remonte la Loire et chacun à bord aspire à la détente.

Ces espoirs seront comblés : nous sommes à peine accostés à Nantes au quai de l'Aiguillon qu'un magnifique soleil printanier dissipe le brouillard et nous découvrons alors une ville en fête, vivant au rythme de son célèbre carnaval de la mi-carême, organisé avec brio par le dynamique comité des fêtes.

Grâce aux efforts conjugués de la municipalité et de l'AGAASM (association générale amicale des anciens des sous-marins), l'escale est menée tambour battant. Les festivités se déroulent sans interruption dans une exceptionnelle atmosphère de détente : défilés de chars où chaque concurrent rivalise d'humour et d'ingéniosité, buffets campagnards, promenade sur l'Érdre, bals costumés, etc.

Mais nous n'aurions jamais vécu ces fastes sans l'heureuse initiative de l'AGAASM, et plus particulièrement de la section nantaise qui compte quelques anciens de la *Sirène*. A l'occasion du congrès annuel de l'association, de nombreuses relations privilégiées se sont nouées entre les « jeunes » et les « anciens ».

Tandis que les quais s'estompent dans la brume, chacun se souvient de la gentillesse et de l'excellent accueil de la population nantaise et de l'AGAASM.

### de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

**A**PRES avoir quelque peu animé l'arrivée de la *Jeanne d'Arc* et du *Commandant Bourdais* à Nouméa, les dépressions tropicales Lusi et Alfred ont eu la bonne idée de s'éloigner vers le sud-est de la Nouvelle-Calédonie. Au delà des réceptions officielles les équipages ont découvert un pays accueillant et calme malgré la proximité des élections législatives.

Pour les officiers-élèves, l'escale de Nouméa a été essentiellement consacrée au stage d'hydrographie dans la baie de Sainte-Marie. Les concours de la mission océanographique du Pacifique et du bâtiment hydrographe *La Boussole* ont permis aux officiers élèves de découvrir les procédés modernes d'exploitation des données hydrographiques sans pour autant négliger les méthodes traditionnelles dont l'apprentissage demeure indispensable. Pour deux fois, les parachutistes du groupe école ont pris contact avec la zone de poser de Tontouta pendant que les chuteurs opérationnels du groupe école et des forces armées en Nouvelle-Calédonie sau-

taient à partir des hélicoptères *Lynx* de la *Jeanne d'Arc*. Profitant des installations de l'armée de Terre, la brigade de protection du *Commandant Bourdais* s'est entraînée au centre Commando de Plum. Une quarantaine d'officiers-élèves se sont exercés à la manœuvre à bord des patrouilleurs *La Dieppoise* et *La Lorientaise*. La flottille 35 F a qualifié plusieurs pilotes de la gendarmerie à l'appontage sur la plateforme du *Jacques Cartier*.

Entre une activité opérationnelle ou une rencontre sportive et une manifestation officielle, la découverte du fameux « caillou » comme les Calédoniens appellent familièrement leur île, a conduit plus d'un marin à profiter des excursions organisées à leur intention. L'île des Pins, la brousse et les forêts, les mines de nickel à ciel ouvert ou tout simplement le site de Nouméa avec ses collines et ses baies ont constitué autant de sujets d'intérêt.

Le 14 mars, l'appareillage de la *Jeanne d'Arc* et du *Commandant Bourdais* a été salué par un défilé aérien original ouvert par les *Gardian* de l'escadrille 9 S, suivis par les dix hélicoptères de la flottille 35 F et des six *Puma* et *Alouette* de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et de la Gendarmerie. Arrivé au point tournant de la campagne 1985-1986, le groupe-école a mis le cap vers le nord-ouest en direction de l'Indonésie.